
L'indispensable retour au dialogue démocratique

Abderrahim Lamchichi

Depuis l'arrêt du processus électoral en janvier 1992, l'Algérie a sombré dans une violence incommensurable. Aux crimes inqualifiables perpétrés par les groupes islamistes armés contre les esprits libres de ce pays, répond une répression féroce de l'armée avec ses dérives et ses violations éhontées des Droits de l'Homme. Par delà ce bruit et cette fureur, est-il encore concevable de réfléchir à une autre voie possible entre dictature militaire et théocratie islamiste ainsi qu'aux conditions qui permettraient de stopper l'engrenage de la violence, de renouer les fils d'un dialogue plus que jamais nécessaire et d'amorcer un retour salutaire à une vie démocratique saine?

Trente deux ans après son indépendance, acquise par le sacrifice de milliers de ses citoyens, l'Algérie est aujourd'hui ravagée par une vague de violence terriblement meurtrière. Par les crimes horribles qu'ils ont commis contre de nombreux intellectuels, universitaires, artistes, journalistes, médecins... sans compter les femmes dévoilées, les couples mixtes ou les étrangers, les islamistes radicaux entendent "nettoyer" le pays de tous ceux qui ne pensent pas comme eux. Cette stratégie de la peur et de la terreur, doublée d'une politique d'enclavement que certains islamistes radicaux voudraient imposer à l'Algérie a déjà poussé à l'exil des milliers de cadres algériens et d'étrangers.

Faut-il, pour autant, s'interdire de réfléchir à une autre issue possible qui permettrait de stopper l'engrenage de la violence, de renouer le dialogue et d'amorcer une ouverture du champ politique?

Une autre issue à la violence est-elle possible?

La nomination de M. Mokdad Sifi à la tête du gouvernement, en remplacement de M. Redha Malek, est-elle le signe de la relance d'un dialogue entre le pouvoir et certains dirigeants islamistes emprisonnés ou en exil, après l'échec de la "Conférence nationale" et des contacts avec certains leaders islamistes organisés par le Président Liamine Zéroual?

Mais, on le sait, les Algériens demeurent extrêmement divisés sur l'attitude à adopter vis-à-vis des islamistes, y compris les plus "modérés". Face aux "éradicateurs" (comme le RCD ou l'UGTA ou encore plusieurs associations, en particulier féministes, qui avaient, notamment, organisé une importante manifestation, le 22 mars dernier, au cours de laquelle des dizaines de milliers de personnes, dont une majorité de femmes, avaient défilé à Alger pour dénoncer le terrorisme et les tentatives de dialogue entre le pouvoir et certains dirigeants de l'ex-FIS), il y a ceux, las de deux ans de violence meurtrière islamiste et de contre-violence policière, qui prônent le dialogue avec les islamistes et la réconciliation nationale (c'est le cas, d'une part du FFS — qui réclame le retour à la démocratie, des négociations transparentes et qui souhaite voir émerger "un pôle démocratique fort", sorte de troisième voie entre théocratie islamiste et dictature militaire —; et d'autre part, des associations islamistes modérées, telles Orientation et Réforme ou Hamas, ou encore l'UNJA — Union nationale de la jeunesse algérienne —, émanation du FLN...).

La situation dramatique actuelle ne peut donc se résumer à un affrontement bipolaire entre le pouvoir et les groupes islamistes armés. Il y a tous les courants démocratiques et laïques, (mais ils demeurent divisés); il y a de nombreuses associations sociales, culturelles, féministes, syndicales...; la mouvance islamiste elle-même est déchirée (peut-être sortira-t-elle divisée et affaiblie à l'issue de cette phase de violence qui aura éloigné d'elle nombre de sympathisants?)... Et surtout, la population algérienne, elle, demeure impuissante mais indignée; elle refuse certainement de se laisser imposer la fatalité de l'alternative entre une solution "à la Pinochet" ou une solution "à l'iranienne".

C'est pourquoi, il est du devoir de toutes les associations et de tous les partis démocratiques et laïques de mettre un terme à leurs querelles, d'impulser, en leur sein et dans la société, une dynamique politique nouvelle, et d'œuvrer dans la voie de leur unification pour constituer une

véritable force démocratique alternative susceptible de peser, le moment venu, de manière significative, sur les négociations pour le retour à la démocratie. Pour éviter de ruiner tout espoir d'apaisement et de retour à une vie démocratique et pluraliste dans la paix civile, les démocrates doivent faire montre de persévérance mais aussi de patience, de pédagogie et de réalisme; ne pas réclamer, par exemple, ce qui ne peut l'être dans l'immédiat; privilégier le dialogue et le compromis, etc.

L'échec dramatique de l'épreuve de force

Il faut se rendre à l'évidence: le choix de l'arrêt du processus électoral et de la seule répression s'est avéré un échec dramatique ayant mené à une impasse politique. Pire, dans le même temps, les violations des Droits de l'Homme se sont multipliées des deux côtés: les islamistes s'étant rendus responsables des pires atrocités, semant la peur et l'horreur par leurs crimes inqualifiables; le pouvoir viole le droit international et les conventions humanitaires en laissant sa police, son armée et ses forces de sécurité commettre tortures et meurtres au nom de l'éradication du terrorisme, alors que, dans le même temps, il se trouve incapable de protéger efficacement les intellectuels et les journalistes victimes des agressions physiques et des assassinats.

Le temps qui passe, sans amorce d'un véritable dialogue national, susceptible de faire cesser ces atrocités et de provoquer un changement tangible, voit l'Algérie sombrer dans le chaos et s'acheminer peu à peu — si tout espoir d'apaisement venait à se volatiliser pour très longtemps — vers une vraie guerre civile infiniment plus ravageuse.

Sans illusions exagérées, ni naïveté excessive — puisqu'un cataclysme n'est pas à exclure —, il n'est pas interdit de penser (et d'espérer) que le retour à la démocratie reste possible, et qu'en tout cas, il constitue incontestablement l'unique alternative à la situation désastreuse que connaît le pays présentement. Cette alternative, difficile mais incontournable, passe inmanquablement, il faut en convenir, par le dialogue, puis par l'intégration de la frange "modérée" ou "politique"¹ de la mouvance islamiste dans le jeu institutionnel. Certes, le FIS n'a désavoué quasiment aucun des crimes abominables commis contre les intellectuels et les femmes, mais il est vrai qu'en son sein, il n'y a pas que des partisans de la violence. Certes ses élus et ses militants sont emprisonnés, et souvent torturés et humiliés²; néanmoins — comme ses discours et ses pratiques le laissaient voir, avant même le coup d'Etat de janvier 1992 — ce mouvement n'est pas à proprement parler un parti démocratique; de plus, il n'a fait aucune proposition sérieuse et acceptable par tous, au cours des tractations récentes, ni aux autorités, ni aux autres forces politiques (qui récusent pourtant l'ancien système, sont

prêtes au compromis et au dialogue, mais sont attachées à une Algérie libre, démocratique et ouverte au monde).

Il est cependant indispensable de renouer le fil d'un dialogue au cours duquel le pouvoir et les partis politiques proposeraient aux représentants islamistes "modérés" de prendre publiquement position pour l'arrêt du terrorisme et de toute forme de violence, en même temps qu'il leur serait reconnu le droit de se constituer en parti politique légal mais respectueux d'une Constitution démocratique et des règles de l'Etat de droit, et dont les statuts seraient, de manière explicite, conformes à l'esprit démocratique tout en renonçant au projet d'instauration d'un Etat théocratique. Dans cette perspective, des mesures immédiates d'apaisement (libération des prisonniers non responsables d'actes criminels, arrêt des condamnations à mort et de la torture...) doivent être prises pour aller vers la réconciliation nationale. Ce choix du compromis et de la conciliation peut d'ailleurs aller de pair avec une résolution implacable à lutter contre le terrorisme (pratiqué par ces groupes intransigeants qui refusent tout dialogue) car la vocation de l'Etat est d'assurer également la sécurité des citoyens et des biens et de garantir la paix civile. L'option sécuritaire ne peut être crédible que si elle s'inscrit dans une politique d'ouverture la plus large possible (c'est-à-dire respectueuse de la pluralité des opinions et des courants qui traversent la société) et surtout dans le cadre d'un dialogue transparent, dont la vocation est d'informer constamment l'opinion publique sur les enjeux réels de toute tractation et sur les scénarios possibles qui engagent le devenir du pays: la liberté des journalistes est, à cet égard tout à fait cruciale. Le seul remède réellement curatif à ce chaos qui, peu à peu s'installe, ce n'est pas l'autoritarisme et le "tout sécuritaire", mais, bien au contraire, davantage de compromis, de réalisme, de liberté, de pluralisme et de valorisation du dialogue social et de la reconnaissance réciproque...

La démocratisation, une nécessité pour tous les pays du Maghreb

Et la leçon vaut également pour les pays maghrébins voisins, car l'avenir de l'Algérie et le leur sont étroitement imbriqués. Il n'est malheureusement pas impossible d'imaginer — si la situation algérienne venait à se dégrader dangereusement — une contagion islamiste ou dictatoriale qui ne manquerait pas d'emporter les régimes marocain et tunisien réputés stables. On imagine les répercussions politiques catastrophiques sur toute la région. Et d'abord, la régression culturelle et sociale qui frapperait ces pays qui, malgré les efforts et les progrès accomplis par eux depuis les indépendances, ont encore beaucoup de

chemin à faire pour relever les défis du XXI^e siècle, c'est-à-dire ceux de la citoyenneté démocratique, de l'éducation et du développement économique et social. La nécessité, bien légitime, de se défendre contre la violence, le terrorisme et les dangers d'un totalitarisme islamiste, ne doit pas servir d'alibi à des dirigeants soucieux d'abord de se maintenir, coûte que coûte, au pouvoir et de préserver et la corruption et leurs privilèges, contre leur propre société, qu'ils n'ont cessé d'étouffer, jetant la masse des jeunes exclus, démunis, sans réelles perspectives d'avenir, dans les bras des islamistes.

En Tunisie et au Maroc, où l'islamisme est sévèrement réprimé (vaincu?) et où les autres courants islamistes plus "modérés" sont canalisés, les atteintes aux droits de l'homme et de la femme, l'arbitraire policier et administratif continuent pourtant de régner. L'espace politique reste sinon verrouillé du moins étroitement surveillé et l'on n'hésite pas à jeter en prison tel dirigeant syndicaliste (exemple: Noubir Amaoui de la CDT marocaine) ou tel militant des Droits de l'Homme (exemple: Moncef Marzouki en Tunisie), tous pourtant farouchement opposés à l'islamisme. Cette répression et les obstacles que les pouvoirs dressent face aux désirs ardents de liberté et d'expression ne peuvent qu'exacerber les tensions. N'est-ce pas du vide politique, du désespoir social et de l'exclusion économique que l'islamisme se nourrit ?

En effet, depuis les indépendances, l'imposition de régimes autoritaires, les pratiques de gabegie, de corruption et de clientélisme, la patrimonialisation des relations politiques — qui n'ont cessé d'amplifier les disparités et de creuser le fossé entre les privilégiés du système et ceux qui en sont exclus, — ont provoqué frustrations et désarroi, en particulier au sein d'une jeunesse peu sensible aux discours unanimistes et populistes des premières années de la décolonisation, mais dont une partie n'a pas hésité à acclamer les leaders islamistes dont les slogans démagogiques tentent de leur faire oublier leur misère quotidienne. A cela s'ajoutent des déséquilibres sociaux et un profond malaise culturel, consécutifs à une modernisation forcée et mal maîtrisée, accentuant la crise de légitimité des Etats et expliquant, en grande partie, le succès redoutable des discours politico-religieux de contestation.

En outre, la régression des idéologies politiques qui avaient marqué la phase de lutte anti-coloniale et les premières années de l'indépendance (nationalisme, panarabisme, socialisme arabe...) conjuguée à la marginalisation des oppositions laïques, dans un contexte de crise sociale et du système éducatif, ont contribué à affaiblir les processus de mobilisation partisane, tout en portant atteinte aux formules de légitimation étatique, ce qui a aggravé les tendances à l'anomie du système politique et social et empêché l'émergence d'un ordre étatique moderne et d'une culture démocratique. Dès lors, les identifications particularistes et les références religieuses ont été activées à titre de substitution, et ce d'autant plus que les régimes n'avaient jamais hésité à

instrumentaliser le discours religieux à des fins idéologiques et politiques, dans une espèce de surenchère mimétique avec les acteurs du champ religieux en compétition pour le monopole des biens de salut. Evidemment, le marasme économique est venu aggraver la situation, produisant les mêmes effets de réactivation des identifications religieuses par une nébuleuse islamiste qui a pu impulser et utiliser les nombreux lieux de culte et les réseaux de solidarité pour drainer la masse des exclus.

L'absence de culture citoyenne

Les conséquences en terme d'altération des valeurs de la modernité politique sont désastreuses: amenuisement de l'espace de la citoyenneté et délégitimation de l'obéissance civile au profit d'une allégeance prioritaire à un "sacré" qui fait figure de substitut à un ordre politique jugé illégitime, impie et imposé; contestation de l'Etat-nation et idéalisation de la *Umma* comme fondement exclusif de l'identité et du lien social et politique; énonciation religieuse des problèmes politiques (par exemple, l'accent est mis sur le thème de la justice sociale ainsi que sur la satanisation de l'"ennemi" qu'il s'agisse de l'Occident "mécréant" ou des courants laïques "impies"³...). Expression de la revanche de cette partie de "l'élite prolétaroïde" (Max Weber) exclue du partage du pouvoir⁴, le projet islamiste — qui se veut une réponse aux demandes de sens de ceux qui vivent une forte aliénation culturelle et subissent exclusions et frustrations des plus aiguës — participe à l'absolutisation de l'action politique et des clivages sociaux et culturels, interprétés et vécus par référence à des valeurs qui ne supportent ni la discussion ni le compromis. Le discours islamiste déplace les débats juridiques et politiques dans un répertoire religieux qui écarte tout ordre de la libre convention, tout idéal de sécularisation et toute idée de citoyenneté démocratique. Ce discours de délégitimation de l'ordre étatique vient accentuer la crise de confiance des citoyens à l'égard d'un Etat dont la crédibilité est déjà entamée par plusieurs décennies de pratiques anti-démocratiques, rendant d'autant plus difficile la diffusion d'une culture citoyenne.

Le mode de communalisation politique qui accompagne la logique étatique moderne suppose la réunion d'un certain nombre de traits caractéristiques parmi lesquels: l'individualisation des rapports sociaux; la déliquescence des allégeances traditionnelles communautaires et particularistes qui entravent le fonctionnement du marché et la mise en place de la division sociale du travail; la construction d'une communauté politique de citoyens; la sécularisation des relations politiques; l'adaptation à la logique conflictuelle du politique et la régulation

pacifique des différents intérêts; une différenciation du public et du privé; la constitution d'une société civile fortement structurée et séparée de l'Etat ainsi que des solidarités horizontales associatives; la mise en place d'une formule de légitimité légale-rationnelle; l'universalité de la loi, l'égalité des droits et la production d'un système normatif acceptable par tous et capable de régler les rapports sociaux, etc.

Or, force est de constater qu'en Algérie (comme dans d'autres sociétés du Sud), ces éléments ne sont pas réunis. Dans ce pays, les pratiques politiques ont été caractérisées par la volonté de monopolisation complète du pouvoir, par la confusion entre intérêt public et intérêts personnels des groupes dominants, par la gestion des affaires publiques en fonction des intérêts des clans et des réseaux qui se partageaient le pouvoir, par la transformation de l'Administration en source d'avantages économiques, par les pratiques du népotisme et de la corruption, par la mise en tutelle des espaces sociaux, par la volonté de contrôle étroit des dynamiques de changement et par l'interdiction des espaces de liberté. Ces pratiques d'appropriation privée, de la chose publique, caractéristiques de la logique néo-patrimoniale, ont constitué des obstacles à une réelle différenciation du politique, à la constitution d'un espace politique basé sur la distinction public-privé, à la reconnaissance de la distinction de la sphère de la souveraineté et celle de la propriété, à l'autonomie de l'économique, à la constitution d'une société civile différenciée et bien structurée ainsi qu'à la diffusion de la culture démocratique.

Dans ces conditions, l'éventualité d'établissement d'un pacte de type hobbesien entre l'individu et l'Etat, ou d'un contrat de type rousseauiste (qui conçoit la communauté politique nationale comme dépositaire de la souveraineté populaire; qui érige la nation en espace public, lieu d'expression de la volonté générale, de l'universalité de la loi et de la liberté citoyenne; qui assigne à celle-ci une double signification, puisqu'elle est, en même temps, instance d'intégration et instance d'émancipation, c'est à dire de contestation tant des tutelles particularistes que de l'absolutisme; qui pose cette nation comme fondement de la combinaison de devoirs et de droits des citoyens...) se trouve d'autant plus réduite que l'Etat algérien connaît une grave perte de légitimation (particulièrement aiguë depuis la chute des recettes d'hydrocarbures et la crise des capacités redistributives de l'économie de la rente) et que les individus et les groupes sociaux se détournent de plus en plus du centre politique dans lequel ils n'ont qu'une confiance limitée pour investir prioritairement dans les différentes communautés "naturelles" d'appartenance et dans les différents réseaux particularistes économiques, politiques, identitaires... Cette crise de l'allégeance citoyenne ne cesse de ruiner les capacités de mobilisation étatique ainsi que les capacités de mobilisation des partis démocratiques; ce qui explique, en partie, le succès d'une thématique islamiste dont on connaît

l'hostilité à l'égard de la démocratie. Mais s'il est vrai que l'écho rencontré par cette thématique auprès d'une grande partie de la population constitue incontestablement un des écueils les plus sérieux sur la voie de la démocratisation, faut-il pour autant considérer que c'est la "culture islamique du politique" dans son ensemble qui est le vrai obstacle à la diffusion de la culture citoyenne ?

Islam, islamisme et démocratie

A propos du débat sur islam et modernité, islam et démocratie, il ne me semble pas très judicieux d'incriminer la religion musulmane en général ou de postuler l'incompatibilité entre l'invention démocratique et "la culture islamique". Comme l'écrit Ghassan Salamé: «*un musulman pourrait difficilement accepter que sa religion ne légitime que l'autoritarisme, même s'il paraît disposé à penser que d'innombrables régimes non démocratiques à travers l'histoire ont effectivement pris l'islam comme référence obligée. Un homme à la fois bon musulman et bon démocrate n'est pas une aberration...*».⁵ En effet au lieu de présenter de l'islam, envisagé *in abstracto*, l'image univoque et globalisante d'une religion prétendument intolérante et absolument incompatible avec la démocratie, la laïcité et toutes les autres valeurs de la modernité, il convient plutôt d'analyser les sociétés concrètes, avec leurs contradictions, leur dynamisme propre, les multiples formes de pratiques religieuses qu'elles produisent...

D'une manière générale, il faut se méfier des illusions de la réification des cultures contenues, par exemple, dans certaines analyses culturalistes peu portées à la nuance, qui, partant du postulat que les cultures sont des entités pérennes, transmises telles quelles de génération en génération et s'imposant aux acteurs sociaux, pensent que l'un des obstacles à la transformation politique démocratique des pays arabo-musulmans est constitué précisément par les traits culturels (ou religieux) fondamentaux qui imprègnent les sociétés et s'opposent aux changements. Or, justement, le propre d'une culture est non pas de se reproduire, mais d'innover, de se transformer et, éventuellement, de s'approprier des traits culturels exogènes.⁶

D'autre part, la culture ou l'identité sont le résultat d'une construction dynamique. Et souvent, derrière la référence à tel ou tel groupe, se trouvent des stratégies politiques, un jeu d'acteurs suscitant et promouvant des actions de mobilisation politique, façonnant et restructurant les identités, utilisant et réinterprétant les codes culturels à des fins politiques et sociales et pour des usages idéologiques précis. Ainsi que l'écrit Ghassan Salamé, au sujet de l'islamisme: «*Les appels contemporains à l'établissement de la Chari'a islamique s'inscrivent*

*(...) dans les stratégies modernes, même si le référent qui les fonde relève d'une tradition réinventée».*⁷

Au lieu d'enfermer l'islam dans une "exceptionnalité" et dans une "spécificité", parfaitement abusives et erronées, sans tenir compte de l'histoire intellectuelle et politique des sociétés musulmanes; au lieu de réprover en bloc les "valeurs islamiques", présentées de manière abstraite et an-historique, il convient de prendre en considération les conditions historiques, sociales et politiques d'élaboration et d'usage des discours, ainsi que la diversité des pratiques politiques ou religieuses et, plus généralement, les mécanismes d'évolution, complexes, multiples, changeants, auxquels ces sociétés comme toutes les autres sont soumises. Les aspirations aux changements qui se sont toujours exprimées en terre d'islam, et qui s'expriment encore aujourd'hui avec une acuité incomparable sous forme d'appels à la démocratisation — à l'heure précisément de la montée du péril islamiste —, les dynamiques profondément endogènes et variées et la pluralité des projets et des points de vue sur toutes les questions de société... contredisent cette vision — partagée aussi bien par les islamistes que par certains détracteurs de l'islam — d'une "culture islamique" prétendument immuable, intangible, intemporelle, rétive à l'innovation et aux désirs de liberté.

Nous savons que dans le monde arabo-musulman, il y a une pluralité de courants philosophiques et religieux, et que les islamistes ne sont pas les seuls à s'exprimer au nom de l'islam, même s'ils font beaucoup de bruit. Plus généralement, aux tenants d'une lecture littérale, figée, des textes sacrés et aux partisans des dogmes absolutisés jusqu'à l'intolérance et le fanatisme, des courants réformistes et modernistes existent qui leur opposent une lecture à la fois subtile et historique de ces mêmes textes, avec un souci exigeant d'apporter des réponses appropriées aux données nouvelles des temps présents, et dans une perspective plus conforme à l'esprit d'ouverture et à l'éthique de tolérance, de démocratie et de laïcité.⁸ Aux courants intégristes, d'autres musulmans opposent des revendications allant dans le sens de la modernité; pour eux, une véritable émancipation doit s'intégrer dans une philosophie moderne des Droits de l'Homme. Dans cette perspective, l'individu ne peut se réaliser que dans le cadre de la cité démocratique moderne qui distingue soigneusement la sphère politique de la sphère religieuse. Ces musulmans pensent qu'il n'y a aucune contradiction entre les exigences de la foi et la reconnaissance effective de la liberté du sujet et de la portée universelle des Droits de l'Homme.

Ces musulmans modernistes n'ignorent pas que les convictions religieuses se réfèrent à des absolus; néanmoins, ils savent que lorsque celles-ci fonctionnent non sur le mode de l'éthique dialogale mais sur les exclusions et l'absolutisation des antagonismes, elles sont génératrices d'intransigeance et d'intolérance. Pour eux, chacun doit certes pouvoir

exprimer ses convictions religieuses; mais celles-ci doivent être persuasives, c'est-à-dire acceptables sans contrainte et au terme d'un examen où se manifestent la liberté de l'esprit, le pluralisme des opinions et le respect absolu des droits de chacun. D'où leur insistance sur la nécessité, pour les convictions religieuses, de se plier à une exigence supérieure: celle de la paix civile et celle de l'Etat de droit. Cependant ce ralliement de la religion à l'Etat de droit et aux Droits de l'Homme doit, à son tour, être étayé théologiquement et juridiquement et, surtout, éprouvé dans la pratique pour qu'il ne demeure pas purement incantatoire.⁹ L'on mesure, à ce niveau, le rôle fondamental des intellectuels, croyants ou libres penseurs, et celui des théologiens sensibles à l'effort de l'*Ijtihâd*, dans la définition d'une éthique de responsabilité non antithétique avec l'éthique de conviction.

Le rôle des intellectuels dans la diffusion des valeurs citoyennes

Au-delà de cette critique "interne" par les musulmans modernistes des dérives de l'islamisme, le rôle des intellectuels, dans les jeunes démocraties du Sud, ou dans les pays, telle l'Algérie, qui connaissent de redoutables obstacles à la démocratisation, est aujourd'hui crucial pour diffuser et légitimer les contenus de la culture citoyenne et pour instruire les individus sur les exigences de la conduite démocratique. Certes, beaucoup d'entre eux, de par le passé, ont succombé à la fascination des idéologies prophétiques (ces "religions séculières" dont parle Raymond Aron), ou pis encore, savouré les délices de ces pouvoirs autoritaires qui leur dispensaient prébendes et bénéfices de toutes sortes, enchaînant leur esprit critique et les obligeant à en faire l'éloge... Mais n'oublions pas que c'est aussi grâce à la détermination et au courage de bon nombre d'entre eux — très souvent victimes des brimades des dictateurs ou des intégristes, comme on le voit aujourd'hui en Algérie —, que les régimes totalitaires ou autoritaires ont été critiqués, puis ébranlés. Leur rôle est donc, aujourd'hui davantage peut-être qu'hier, décisif pour éduquer à l'esprit de la démocratie, de la laïcité et de la tolérance. Comme l'écrit Guy Hermet: «*La diffusion de l'esprit démocratique requiert (...) des pédagogues responsables, enthousiastes mais conscients aussi des contraintes immédiates de la périlleuse construction des jeunes démocraties. Il faut que les intellectuels agissent en accoucheurs méthodiques du citoyen dont celles-ci ont besoin, non en esthètes qui se croient dégagés des contingences ordinaires en dehors des brefs instants du grand moment de libération*».¹⁰

La citoyenneté doit sans conteste se fonder sur la morale civique de

tolérance (en particulier religieuse) mais aussi, ce qui est intrinsèquement lié, sur la connaissance de l'histoire plurielle de son propre pays et sur celle du monde, car: «*l'enfermement sur soi ou la communauté immédiate* — écrit Guy Hermet — *bloque par avance l'émergence du citoyen qui ne naît qu'à partir du moment où il s'ouvre sur ceux qui sont différents de lui*». ¹¹ C'est une question décisive pour l'Algérie d'aujourd'hui car une condition *sine qua non* de réussite d'une future transition démocratique et de dépérissement des idéologies populistes et islamistes, consiste à cultiver une mémoire critique et plurielle, c'est-à-dire apprendre aux jeunes Algériens l'histoire de leur pays et diffuser dans le système éducatif l'esprit critique et l'ouverture aux idées extérieures. Or — et c'est ce qui explique, en partie, le succès de l'islamisme — la mémoire fabriquée depuis trente ans est étonnamment univoque, monolithique, unanime. ¹²

L'exigence démocratique

En plus de l'entretien d'une mémoire plurielle et non sélective, et d'une attitude toujours critique à l'égard de l'histoire et des identités collectives, en plus d'une indispensable ouverture au monde, sans laquelle l'on risque d'être relégué à la périphérie d'un monde interdépendant, la démocratie exige, pour qu'elle soit ancrée socialement et qu'elle dure, des démocrates, c'est-à-dire des citoyens exprimant un consentement explicite et une adhésion positive aux valeurs démocratiques et qui soient à la fois engagés et responsables, désireux de participer à la vie publique, de consolider le régime de liberté et les institutions du pluralisme, et capables d'éviter de demander l'impossible ou de transgresser les règles communes du jeu politique, en particulier celle de l'alternance au pouvoir.

La citoyenneté démocratique se fonde donc sur la conscience d'un ensemble de droits, revendiqués par les individus et les groupes et concédés par l'Etat, et sur un ensemble de devoirs à l'égard de la collectivité, et dont dépendent la paix civile et le bien commun. Elle se fonde également sur une série de comportements civiques effectifs, parmi lesquels on peut estimer comme important l'engagement militant ou électif. Elle se fonde surtout sur un système de valeurs et de convictions morales, relatives à l'esprit démocratique, qui lui donne toute sa signification... A cet égard, les vecteurs de la socialisation politique (famille, école, lieux de travail, vie associative, syndicats, partis politiques, grands moyens de communication de masse...) sont appelés à remplir leur rôle dans l'éducation des citoyens à la démocratie (connaissance de la vie politique, des institutions et de l'environnement social en général, apprentissage des valeurs de liberté et de tolérance,

mais aussi apprentissage pratique de l'exercice démocratique...). Mais par dessus tout, la société démocratique, ou "société ouverte" (par opposition à la "société close", totalitaire, celle qui considère le conflit et le pluralisme comme intolérables — selon la célèbre distinction proposée par Karl Popper¹³) repose sur le primat de l'individu et de sa liberté face à l'Etat, mais aussi face à la tradition et aux communautés fermées,¹⁴ holistiques (pour reprendre l'expression de Louis Dumont¹⁵).

La démocratie repose ainsi sur deux principes de base que sont l'égalité politique et la liberté politique. Le premier principe signifie que chaque citoyen a vocation et capacité à participer au gouvernement de la cité. D'une part, la préservation de l'égalité juridique entre les individus impose que la souveraineté soit remise au peuple (Rousseau) et que le gouvernement soit issu de l'opinion publique (tests de représentativité). D'autre part, la démocratie implique que le suffrage soit réellement universel, c'est-à-dire que tous les citoyens puissent voter et être éligibles. Le second principe de base de la démocratie est la liberté politique. Cela signifie que les citoyens doivent pouvoir participer librement à la vie publique. Cela implique que la liberté politique soit préservée, ce qui suppose une double limitation: limitation des pouvoirs de la majorité, et donc reconnaissance des droits de la minorité; limitation du pouvoir politique, donc reconnaissance d'espaces de liberté pour des individus considérés comme autonomes et pour des associations indépendantes. A tous ces principes, il faut ajouter que la tolérance est une vertu inhérente à cette forme de régime; qu'une sphère privée doit nécessairement être reconnue face au pouvoir; que la primauté de la liberté individuelle appelle la reconnaissance de droits individuels (liberté de conscience et d'opinion, liberté de l'information et de la presse, droit de propriété, etc.). Enfin, le fonctionnement démocratique repose sur l'existence de mécanismes de contrôle et de contre-pouvoirs (Cf. la théorie classique énoncée par Montesquieu dans *L'esprit des lois* de 1748, relative à la séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire et qu'exprime la formule: "*Seul le pouvoir arrête le pouvoir*").

Alors, pour en revenir aux problèmes actuels que connaît l'Algérie, et aux obstacles qui se dressent devant un hypothétique retour au processus électoral, faut-il attendre que la culture civique et démocratique — dont nous venons d'esquisser à grands traits le contenu — soit suffisamment diffusée, intériorisée et acceptée par tous pour entreprendre une quelconque amorce de démocratisation des institutions et organiser des élections? Ne faut-il pas plutôt considérer que c'est par la pratique (parfois désordonnée, conflictuelle...) de la vie démocratique que les évolutions les plus cruciales des esprits et des comportements viennent à se réaliser? Accordant une importance à l'«*auto-enseignement du citoyen dans les circonstances concrètes et non plus théoriques des*

sorties contemporaines de l'autoritarisme », Guy Hermet, qui considère que dans les phases de transition «*l'exercice et l'apprentissage de la démocratie se confondent* », écrit: «*Si l'esprit démocratique s'apprend, il n'est pas question de dire que la démocratie s'exercera quand les citoyens seront prêts à le faire. Car c'est l'exercice même de la démocratie qui assure son apprentissage. Par suite, celui-ci doit accompagner l'exercice*». ¹⁶

Enfin, pour terminer, il convient de répondre à deux arguments avancés par ceux qui soit s'opposent, soit doutent des chances de réussite de la démocratisation des jeunes nations comme l'Algérie. Le premier argument part du constat que les conditions historiques, sociales, culturelles et politiques qui ont présidé à l'avènement des régimes démocratiques occidentaux font ici cruellement défaut, ce qui ruine toute possibilité démocratique, du moins dans l'immédiat. Cet argument permet, en outre, de nourrir un scepticisme à l'égard du caractère universel de la démocratie.

Outre qu'il ne s'agit nullement, dans ce débat, de confondre démocratisation et imposition d'un modèle univoque d'organisation politique, dans la mesure où la démocratie signifie combat et invention, on peut répondre (sans verser dans cet optimisme béat qui, à la façon d'un Francis Fukuyama, croit à je ne sais quelle "fin de l'histoire", ou reste aveugle aux phénomènes actuels de dissémination de la violence, de montée des fondamentalismes et de replis identitaires¹⁷) que «*le champ de la possibilité démocratique*» (Guy Hermet) n'a jamais été aussi élargi qu'aujourd'hui, c'est-à-dire à l'heure de l'internationalisation des débats et des idées et de l'universalisation des aspirations à la liberté. En effet, dans le contexte actuel de globalisation mondiale des flux d'information, de communication ainsi que des flux économiques, culturels et politiques, les hommes, où qu'ils se trouvent, expriment une demande ardente de démocratie et de respect de leurs droits. Dans un tel contexte, la démocratie n'est plus absolument conditionnée par une accumulation d'expériences et de principes, et par la réunion d'un ensemble de caractéristiques historiques, culturelles et économiques, comparables à ceux que l'Europe a rassemblés tout au long des siècles de construction démocratique qui vont de la Renaissance jusqu'à la généralisation bien tardive du suffrage universel. Comme le soutient Guy Hermet, les institutions démocratiques peuvent s'épanouir dans des pays où nul arrière-plan historique à long terme n'explique leur diffusion. ¹⁸

Le second argument consiste à postuler qu'un niveau de développement économique élevé est une condition préalable à la démocratie. Cet argument, bien connu, est souvent avancé par les dictateurs qui sous le prétexte fallacieux que les populations sont plus préoccupées de survie que de débats, retardent sans cesse l'échéance de la libéralisation politique. Pourtant, en Algérie par exemple, si la majorité

de la population souffre de la médiocrité de ses conditions de vie et aspire certainement prioritairement à les améliorer, la revendication démocratique demeure. Elle n'est nullement l'apanage d'une minorité d'"intellectuels francophones", comme on se plaît trop souvent à le répéter. C'est une vieille aspiration, même si elle fut constamment retardée, contournée, travestie par les dirigeants et, aussi parfois, par des oppositions plus séduites par le populisme que par l'exigence démocratique et l'esprit critique. Les Algériens, dans leur immense majorité, y compris probablement bon nombre de sympathisants islamistes, aspirent à la liberté d'expression; ils souhaitent de meilleures conditions matérielles de vie et ambitionnent, dans le même temps, de devenir les citoyens d'une démocratie pluraliste et d'un Etat de droit.

D'une manière générale, la relation entre démocratie et développement économique n'est pas simple. Rien ne permet d'affirmer que la démocratisation serait le couronnement ultime d'un long processus de progrès matériel, ce qui reviendrait soit à justifier l'autoritarisme dans les pays moins avancés (alors même que celui-ci, dans la majorité des cas, s'est révélé incapable d'impulser un dynamisme économique et de doter la société d'une économie stable et développée), soit à considérer le système démocratique comme un privilège des pays nantis, soit à verser dans un pessimisme qui tendrait à récuser *a priori* toute chance de réussite des expériences de démocratisation dans les pays en voie de développement. Certes, la liberté économique est un ressort primordial de la démocratie puisqu'une vie démocratique ne peut se déployer sans une société civile vivace qui ne peut elle-même naître et s'épanouir sans une base matérielle. Mais comme l'indique Guy Hermet dans son livre *Culture et démocratie*, cette exigence n'implique nullement que les règles du marché soient interprétées comme un dogme indiscutable, en particulier dans des sociétés où l'économie de marché ne peut prendre que des aspects modestes, où le marché local offre peu de débouchés, où l'économie est extravertie et étroitement dépendante de l'extérieur et où l'Etat est amené immanquablement à jouer un rôle considérable (déterminer les cadres macro-économiques, orienter les investissements, lutter contre la corruption et les spéculations, améliorer le sort des populations, financer des programmes sociaux, de recherche et de formation...).

On peut donc, au contraire, soutenir que la démocratie est le meilleur moyen d'assurer une plus grande justice économique; qu'elle est la condition du dynamisme économique; que c'est la liberté politique qui constitue l'une des conditions fondamentales du développement matériel (ce dernier étant conditionné par les progrès de l'éducation et de la formation, par l'épanouissement de la recherche et la libre circulation de l'information...). On peut tout aussi bien estimer qu'il n'y a aucun lien de causalité entre démocratie et marché, et considérer simplement — ce qui est tout à fait pertinent — que le combat démocratique relève non pas de

considérations matérielles, mais d'exigences morales et éthiques relatives à la dignité humaine (respect des Droits de l'Homme, garanties des droits des minorités, tolérance religieuse, liberté d'association et d'expression...). Au total, — comme l'écrit Guy Hermet — «*La richesse ne représente donc pas la pré-condition automatique à la démocratie, cependant que la pauvreté ne constitue pas davantage ce qui l'interdirait de façon presque irrémédiable*».¹⁹

Néanmoins, dans tous les pays pauvres qui expérimentent la voie de la transition démocratique, il est indéniable que la misère des populations et les défis du développement économique et social imposent aux décideurs de se préoccuper aussi bien de mise en place d'institutions représentatives et pluralistes que d'instauration d'une plus grande justice sociale. Améliorer les conditions de vie du plus grand nombre est un impératif vital lorsqu'on sait que ce sont précisément les inégalités insupportables qui constituent le creuset idéal de tous les intégrismes... La démocratie représentative et l'Etat de droit ne peuvent devenir légitimes au yeux de tous que si leur institution s'accompagne de solidarité sociale effective.

Abderrahim Lamchichi, Maître de Conférences de sciences politiques à l'Université de Picardie Jules Verne, est l'auteur de *L'Algérie en crise*, Ed. L'Harmattan, 1991, et de *L'islamisme en Algérie*, Ed. L'Harmattan, 1992.

¹ Les islamistes algériens se divisent entre les "tenants d'une logique participationniste" et les "partisans d'une alternative totale à l'Etat-nation", selon la typologie fort éclairante de Séverine Labat : "Islamismes et islamistes en Algérie. Un nouveau militantisme", in. Gilles Kepel (dir.), *Exils et royaumes. Les appartenances au monde arabo-musulman aujourd'hui*, PFNSP, 1994, pp. 41 à 67.

² Cf. Jacques Vergès, *Lettre ouverte à des amis algériens devenus tortionnaires*, Albin Michel, 1994.

³ Sur les conséquences de ce "retour au sacré" comme stratégie des groupes fondamentalistes de contestation des ordres étatiques internes et de confrontation aux puissances hégémoniques : cf. Bertrand Badie et Marie-Claude Smouts, *Le retournement du monde. Sociologie de la scène internationale*, PFNSP/DROZ, 1993.

⁴ Cf. Mohammed Harbi : "La crise algérienne", in. *Liber*, supplément au n°101-102 des *Actes de la Recherche en Sciences sociales*, mars 1994.

⁵ Ghassan Salamé : "Où sont donc les démocrates ?", in. G. Salamé (dir.), *Démocraties sans démocrates. Politiques d'ouverture dans le monde arabe et islamique*, Ed. Fayard, 1994, p. 10.

⁶ Pour une critique du culturalisme, cf. Bertrand Badie, *Culture et politique*, Ed. Economica, 1986.

⁷ G. Salamé, *ibid.*, p. 12.

⁸ Cf. Yadh Ben Achour, *Religion, politique et droit dans le monde arabe*, Ed. Cérès, Tunis, 1992 et Mohammed Arkoun, *Ouverture sur l'islam*, Ed. J. Grancher, 1989.

⁹ Cf. Raphaël Draï : "Hégémonies religieuses et confrontations politiques", in., R. Draï et Cao-Huy Thuan (dir.), *Instabilités européennes*, Ed. L'Harmattan, 1992.

¹⁰ Guy Hermet, *Culture et démocratie*, Albin Michel/Unesco, 1993, p. 217.

¹¹ Guy Hermet, *Ibid.*, p. 198.

¹² Benjamin Stora, *Histoire de l'Algérie depuis l'indépendance*, Repères/La Découverte, 1994; pp.102-103.

¹³ Karl Popper, *La société ouverte et ses ennemis* (1942), 2 vol, Seuil, 1979.

¹⁴ Alain Touraine, *Critique de la modernité*, Ed. Fayard, 1993 et *Qu'est-ce que la démocratie?*, Ed. Fayard 1994.

¹⁵ Louis Dumont, *Homo Hierarchicus*, Ed. Gallimard 1975 et *Essais sur l'individualisme*, Ed. Seuil 1983 ainsi que *Homo Aequalis*, Ed. Gallimard, 1977.

¹⁶ Guy Hermet, *Ibid.*, pp. 209-210.

¹⁷ Cf notamment: Bertrand Badie et Marie-Claude Smouts, *Le retournement du monde*, PFNSP, 1993, qui analysent très bien l'instabilité et l'anomie qui caractérisent le système international actuel.

¹⁸ Guy Hermet, *Culture et démocratie*, *op.cit.*

¹⁹ Guy Hermet, *Ibid.*, p. 140.